

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1972-1973

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 mai 1973.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), à la suite de la mission effectuée du 15 au 24 mars 1973 auprès du Centre d'expérimentation du Pacifique et des Forces françaises stationnées en Nouvelle-Calédonie,

Par M. Roland BOSCARY-MONSSERVIN,

Sénateur.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, vice-présidents ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, Joseph Raybaud, secrétaires ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; André Armengaud, Roland Boscary-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, Pierre Brousse, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Roger Gaudon, Henri Henneguette, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Georges Lombard, Marcel Martin, Gaston Monnerville, René Monory, Paul Pauly, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Henri Tournan.

PROGRAMME DE LA MISSION

Jeudi 15 mars :

Matin :

Arrivée à Papeete.

Visite à M. Angeli, Gouverneur de la Polynésie française.

Visite au Vice-Amiral Claverie, Commandant supérieur des Forces armées de la Polynésie française, commandant le Centre d'expérimentation du Pacifique, puis séance de travail avec l'Amiral, les principaux adjoints et chefs de service.

Après-midi :

Visite du port et des ateliers de la D. C. A. N.

Visite du centre de transmissions.

Vendredi 16 mars :

Matin :

Visite de la base aérienne 190 et du G. A. M. 82.

Visite du bataillon d'infanterie de marine de Tahiti.

Après-midi :

Visite du 5^e régiment mixte du Pacifique.

Samedi 17 mars :

Matin :

Déplacement de Papeete à Hao par D. C. 6 régulier.

Visite de la base de Hao.

Après-midi :

Déplacement de Hao à Papeete par D. C. 6 régulier.

Dimanche 18 mars : Libre.

Lundi 19 mars :

Matin :

Déplacement de Papeete à Mururoa par D. C. 6 régulier.

Visite des installations militaires.

Après-midi :

Visite des installations en cours de réalisation : P. C. Goen, logements, mess...

Mardi 20 mars :

Matin :

Déplacement de Mururoa à l'atoll de Tureia par hélicoptère et retour à Mururoa.

Après-midi :

Déplacement de Mururoa à Papeete par D. C. 6 régulier.

Réunion à l'état-major avec l'Amiral Claverie.

Mercredi 21 mars au matin : Départ de Papeete.

Jeudi 22 mars :

Matin :

Arrivée à Nouméa.

Après-midi :

Visite à M. Verger, Haut-Commissaire de la République dans l'océan Pacifique, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Visite au Général Tencé, Commandant supérieur des Forces armées en Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Visite de l'aquarium.

Vendredi 23 mars :

Matin :

Exposé d'ensemble sur la situation militaire à l'état-major du Général commandant supérieur.

Visite du bataillon d'infanterie de marine du Pacifique à la caserne Gally-Passebosc : casernements et ateliers.

En hélicoptère, visite du camp de Plum : 1^{re} compagnie du 3^e régiment parachutiste d'infanterie de marine, de Carcassonne.

Après-midi :

Visite de la base navale.

Visite du bataillon de commandement et des services.

Visite du service du matériel et des bâtiments.

Visite de la gendarmerie.

Samedi 24 mars :

Matin :

Déplacement à l'île des Pins par D. C. 3.

Promenade dans l'île ; visite du centre de repos et des colonies de vacances.

Après-midi :

Départ de Nouméa.

Mesdames, Messieurs,

Au moment où les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique suscitent de virulentes oppositions et donnent lieu à des controverses trop souvent passionnées, il nous a paru intéressant, en tant que rapporteur du budget des armées, de nous rendre sur place et d'essayer d'apprécier ce qui se passait réellement dans le Pacifique.

D'autre part, nous avons remarqué que les crédits dont a pu disposer la Direction des Centres d'expérimentations nucléaires n'ont cessé de décroître au cours de ces dernières années :

1970	558 millions de francs.
1971	508 millions de francs.
1972	491 millions de francs.
1973	458 millions de francs.

Seul un examen sur place des conditions de fonctionnement du Centre d'expérimentations du Pacifique pouvait expliquer cette diminution de crédits.

D'où ce voyage autour du monde qui nous a conduit tout d'abord à Papeete, puis sur la base avancée de Hao, sur l'atoll de Mururoa où ont lieu les tirs d'engins atomiques, enfin sur l'un des atolls où de petits postes isolés assurent la protection des sites.

Sur le chemin du retour, un arrêt à Nouméa nous a permis de prendre contact avec les problèmes militaires, économiques et politiques propres à ce territoire.

Ne disposant d'aucune compétence particulière dans le domaine technique, il ne nous semble pas possible de porter un jugement ni sur l'organisation générale, ni sur les dispositions prises pour réaliser ces expérimentations dans les conditions optimales.

Par contre, après avoir pris contact avec les autorités responsables, il nous a paru bon de faire connaître le sentiment personnel que nous avons tiré des principales constatations que nous avons pu faire au cours de ce voyage.

1. Tout d'abord, nous avons pu constater que les effectifs du C. E. P. ont été sensiblement réduits au cours de ces dernières années et devraient l'être encore à l'avenir. Sans doute, un certain nombre d'aménagements matériels déjà réalisés ou en cours doivent-ils permettre quelques économies de personnel : il nous a paru cependant que, déjà, il est demandé beaucoup à certains spécialistes et au personnel du contingent chargé de tâches, humbles peut-être mais nécessaires. Nous pensons que l'attention du commandement devrait être attirée de manière très ferme sur ce point : au-delà d'un certain degré, toute réduction de personnel, en créant des conditions de travail ou trop sévères ou trop pénibles et donc un risque de défaillance devient un danger pour l'institution tout entière.

Sur certains points, une remarque similaire doit être faite pour le matériel. Alors que l'on accuse souvent le militaire de gaspillage, il nous a semblé que certains matériels coûteux étaient maintenus en service à grand'peine grâce au dévouement du personnel, n'hésitant pas à travailler hors des heures normales pour remettre en état des appareils qui voyaient ainsi leur utilisation anormalement prolongée.

Qu'il s'agisse de matériel ou de personnel, il nous semble que si l'on veut poursuivre ce travail qui tend à maîtriser l'énergie atomique, entrepris par la France, il faut continuer de donner à ceux qui ont la charge de cette tâche les moyens physiques de la mener à bien.

2. Nous avons apprécié, ensuite, la parfaite efficacité de la coordination entre les éléments des trois armées qui travaillent à Papeete et sur les sites : le Commandant supérieur, le Vice-Amiral Claverie, dispose en effet d'un état-major interarmées comprenant des officiers des armées de l'air et de terre, et commande des unités composées de personnel appartenant à l'une des trois armées, et même des unités composites réunissant, par exemple, des éléments aussi disparates que du personnel du contingent et la légion étrangère.

Or, tous ces personnels nous ont donné l'impression d'une extrême cohésion, d'une volonté unique de réussir l'opération qui leur était proposée, quel que soit leur arme d'origine ou leur recrutement.

3. Nous avons également été très frappé par l'ensemble des qualités qui étaient demandées aux différents commandants d'unités ou de formations avec lesquels nous avons eu l'occasion de nous entretenir soit à Papeete, soit sur les sites.

Tous, en effet, nous ont paru faire preuve, non seulement d'une grande compétence technique, mais encore de qualités d'homme et de chef que l'on rencontre assez rarement, même dans le secteur privé, rassemblées sur une même tête.

Sans doute, nous comprenons bien qu'une sélection rigoureuse a présidé au choix de tous ceux qui, à des postes divers, ont une part de responsabilité dans l'exécution de ces expérimentations atomiques, mais nous avons admiré que tous acceptent de se soumettre à des conditions de vie aussi dures, à une discipline aussi ferme, alors que leur compétence et leur talent auraient pu leur valoir en Métropole bien d'autres avantages.

4. Dans le même ordre d'idées, le bon esprit du contingent, le dévouement dont les jeunes appelés font preuve alors qu'ils vivent souvent dans des conditions difficiles (postes surpeuplés, casernements désuets) nous ont heureusement surpris ; nous avons pu nous entretenir avec quelques-uns d'entre eux, volontaires bien sûr pour servir Outre-Mer ; leurs réponses nous ont paru nettes et franches, et nous n'avons trouvé nulle part l'ennui et le mauvais esprit qui règnent dans certaines casernes de la Métropole.

Sans doute faut-il voir à l'origine de ces impressions très favorables le fait que toute l'activité de ces personnels, d'origine et de formation si diverses, est tendue vers un même but, dont ils connaissent tous l'importance nationale : la réussite de la campagne de tir.

5. Si, dans le domaine technique, il ne nous est pas possible de porter un jugement sur ce qui a pu nous être montré au cours de ce voyage, nous pouvons du moins hautement témoigner du luxe de précautions qui sont prises sur place pour éliminer le maximum de risques.

L'ordre de tir n'est donné que lorsque sont réunies un nombre important de conditions, tant techniques que météorologiques ou autres, qui font que l'expérimentation, non seulement ne crée aucun danger pour le personnel des sites qui reste à quelques dizaines de kilomètres seulement du point d'explosion, mais également évite les retombées radioactives.

L'ensemble de ces mesures devrait pouvoir rassurer pleinement les pays riverains du Pacifique, pour lesquels l'éloignement géographique constitue déjà une protection suffisante, renforcée encore de manière considérable par les méthodes de tir employées et par le souci extrême de n'exécuter les tirs que dans des conditions de sécurité extraordinairement exigeantes.

6. Du point de vue politique, il est certain que la mise en place, dans un pays aussi peu évolué, d'une organisation complexe et importante comme l'est le C. E. P. a bouleversé complètement l'économie du pays. On peut dire aujourd'hui que la population de Tahiti vit, pour une bonne part, du C. E. P.

L'arrêt, ou même la diminution de son activité entraînerait un bouleversement économique considérable pour l'île : il faut donc prévoir dès maintenant une activité de remplacement qui, à première vue, ne pourrait être que le tourisme, déjà embryonnaire et qu'il faudrait développer dans des proportions très importantes.

7. A Nouméa, il nous a paru qu'un certain nombre de modifications concernant les cantonnements étaient indispensables. Nous les considérons comme fondamentales.

Au centre de Nouméa se trouve, en effet, un bâtiment qui abrite des éléments du bataillon d'infanterie de marine du Pacifique. Ce casernement est absolument désuet et, compte tenu du minimum de confort que nous devons à nos militaires, on ne peut à aucun prix permettre que cette situation se prolonge.

La formule sage serait de réaliser, avec l'aide des collectivités locales, un échange compensé : il faudrait leur restituer l'emplacement de la vieille caserne, la vocation de ce site étant essentiellement civile puisqu'il se trouve au centre même de la ville.

Par contre, nous avons visité le camp de Plum et nous avons pu constater tous les avantages qu'il présente pour une implantation militaire.

Il serait, à notre avis, opportun d'acquérir des terrains aux abords immédiats de ce camp et d'y installer les éléments militaires qui se trouvent actuellement dans les plus mauvaises conditions possibles à tous égards au centre même de la ville.

8. Nous avons noté, par ailleurs, à Nouméa, le rôle extrêmement important de la gendarmerie dans les contacts avec la population. Sur tout le pourtour de l'île se trouvent de petits postes isolés tenus par un ou deux gendarmes à qui sont dévolues les tâches les plus diverses : mais toutes ces tâches permettent de maintenir très heureusement l'influence française.

Or, tant en personnel qu'en matériel, au regard de chacun de ces postes, tout est réduit au strict minimum. Il nous paraît indispensable que soient apportées des améliorations substantielles, tant sur le plan des installations matérielles que des effectifs.

9. Quels que soient les résultats obtenus aux élections et qui, d'ailleurs, nous paraissent sans signification au regard des perspectives d'autonomie, les deux territoires que nous avons visités, Tahiti et Nouméa, pourraient très difficilement se passer de la présence française. L'autonomie apparaît comme une utopie aux conséquences préjudiciables dans un cas comme dans l'autre, d'autant plus que la France serait sans doute remplacée très rapidement par d'autres puissances si elle décidait d'abandonner ces territoires à leur propre destin.

La situation paraît particulièrement délicate à Nouméa où la composition de la population met en présence trois éléments ethniques de poids sensiblement équivalent : les autochtones, les Français originaires de Nouméa et les Français récemment immigrés.

Quelle que soit la solution adoptée en dehors de la présence française, des troubles graves se produiraient inéluctablement.

10. Au cours de ce voyage, nous avons pu noter aussi l'influence prépondérante de l'économie chinoise dans cette partie du monde.

Sans doute, l'Europe, actuellement, bénéficie encore d'une certaine avance, mais il est indéniable que, par les progrès

extraordinaires qu'elle réalise sur le plan de la productivité, l'économie chinoise, dans un délai bref, créera une concurrence redoutable.

Aussi bien l'Europe doit-elle rester très attentive à l'évolution de ce problème.

*
* *

Et ceci nous amène directement à notre conclusion :

D'une part, nous devons, sous une forme ou sous une autre, rester très vigilants dans cette partie du monde ; d'autre part, nous nous acheminons vers une connaissance plus complète du phénomène nucléaire. Cette connaissance, valable sans doute sur le plan militaire, sera, un jour qui nous paraît proche, encore plus valable sur le plan économique.

A partir de ces deux constatations, ne conviendrait-il pas de rechercher quelle peut être la meilleure ligne d'action ?